

Commission d'enquête concernant les allégations au sujet des transactions financières et commerciales entre Karlheinz Schreiber et le très honorable Brian Mulroney

## DÉCISION SUR LA DEMANDE DE QUALITÉ POUR AGIR DANS LA PARTIE II (EXAMEN DES POLITIQUES) PRÉSENTÉE PAR DÉMOCRATIE EN SURVEILLANCE

## INTRODUCTION

- [1] Je suis saisi d'une demande de Démocratie en surveillance visant la qualité pour agir ou pour intervenir à titre complet dans le cadre de la partie II de l'enquête (Examen des politiques).
- [2] M. Duff Conacher a comparu à titre de représentant de Démocratie en surveillance lors de l'audience du 22 janvier 2009. Dans la demande présentée au nom de Démocratie en surveillance, l'organisme est décrit comme étant [TRADUCTION] « ... un organisme qui s'efforce de défendre et défend depuis 1993 les intérêts des citoyens dans les processus d'élaboration des politiques gouvernementales ».
- [3] La demande déposée décrit encore Démocratie en surveillance comme étant [TRADUCTION] « ... depuis 1993 le premier organisme de recherche et de revendication au Canada à l'égard de questions entourant les règles fédérales de l'éthique au Canada et leur mise en application... »

## **ANALYSE ET CONCLUSIONS**

- [4] Pour en arriver à ma conclusion, j'ai appliqué les principes directeurs que j'ai énoncés dans ma décision sur la demande présentée par Arthur Jefford et Jefford Industries Limited, rendue en même temps que la présente décision.
- [5] Ayant lu la demande déposée par Démocratie en surveillance, notamment les passages cités plus haut, et ayant entendu les observations de M. Conacher, je suis convaincu que Démocratie en surveillance est directement touché et de façon importante par le mandat de la partie II de l'enquête (Examen des politiques).
- [6] J'ai aussi conclu que Démocratie en surveillance est bien placé pour apporter à la Commission une perspective ou expertise pertinente à la question des politiques d'éthique applicables aux titulaires d'une charge publique au Canada, ce qui sera utile à la Commission.
- [7] La qualité de partie à titre complet à la partie II (Examen des politiques) est donc accordée à Démocratie en surveillance.

Fait à Ottawa (Ontario), ce e jour de février 2009.

Le Commissaire,

Jeffrey James Oliphant